



18 juin 2021

Assemblée générale
Rapport Moral
Emmanuel Rusch



Le rapport moral d'une association s'apparente parfois à un exercice de révision de ses tables de conjugaison. Versant « passé » et versant « futur ».

- **Versant « passé »**

- L'année 2020 n'a pas été un passé « simple ». L'année 2020 a vu se déployer la pandémie au SARS-COV2.
- Un passé « composé », avec ses 2 vagues épidémiques en 2020 séparées par un Ségur de la santé axé sur la dimension curative du système de santé, fortement hospitalier, modérément médicosocial.
- Un passé rythmé par différents rebondissements et différentes controverses : le remède miracle, le temps des masques inutiles puis obligatoires, la course poursuite aux tests de dépistage, avec également des numéros de magiciens : stopcovid sublimé en tousanticovid, le dispositif « Tester Tracer Isoler » escamoté au profit du dispositif « Tester Alerter Protéger ».
- Un passé tyrannisé par le présent immédiat, donnant le sentiment d'un mouvement brownien des acteurs et d'un maëlstrom de réunions, associant un tsunami de recommandations, des giboulées d'instructions aux opérateurs, des listes d'injonctions paternalistes censées responsabiliser les citoyens.
- Un passé récent qui aurait, peut-être, pu s'appuyer sur les leçons d'un passé « antérieur » illustré par les épidémies de MERS, SRAS, Ebola, H1N1 ou, plus loin encore, de grippe espagnole.

- **Versant « passé »**

- Le constat dominant reste celui d'une forme d'impréparation ou de manque d'anticipation vis-à-vis d'une telle épidémie (du moins au début de la crise sanitaire) et d'une absence de réelle concertation rassemblant les différents acteurs (notamment ceux de la société civile organisée).
- La place et l'organisation de la santé publique est fortement interrogée, pour ne pas dire plus.
- La gestion 2020 de l'épidémie en France relève ainsi d'un passé globalement « imparfait » (et donc perfectible) et non pas d'un passé « plus que parfait ».

- **Versant « passé »**

- 2020, un passé récent, donc, où la SFSP, grâce à ses adhérents et son équipe de salariés (sous l'impulsion de son Délégué général) a mobilisé ses énergies, s'est impliqué à poursuivre et renforcer ses missions (*Plateforme d'échanges des acteurs ; Organisation de débats ; Production d'expertises ; Organisation du partage et du transfert de connaissances ; Influence sur les politiques publiques*), tout en restant fidèle à ses valeurs, pour poser ce qui nous semble être le cadre d'une réflexion rigoureuse en termes de santé publique et de promotion de la santé.
- La présentation du rapport d'activité de la SFSP pour 2020 en témoignera mieux et de façon plus complète que ce que je ne saurai le faire.
- L'implication de la SFSP au cours de cette crise s'est notamment concrétisée :
 - par une collaboration avec la Conférence Nationale de Santé (CNS)
 - par sa participation au « Comité de Contrôle et de liaison avec le Parlement et la société civile » sur la crise Covid
 - par la lettre de mission que le Ministre des Solidarités et de la santé lui a confiée, fin décembre 2020 (*lettre de mission qui a débouché en 2021 avec la constitution d'un groupe de travail Covid-19 pluriels animé par la SFSP et la rédaction de 2 premières notes de positions et de recommandations*).

- **Du versant « passé » au versant « futur »**
 - Nous voici aujourd'hui (à la veille des congés d'été) à un moment particulier, en France, marqué par une évolution favorable de l'épidémie, par la levée progressive des mesures de distanciation physique et les gestes barrières et la poursuite intensive de la campagne de vaccination.
 - Nous garderons cependant à l'esprit ce que nous rappelle l'Organisation Mondiale de la Santé : *« ce n'est pas parce que la pandémie recule en Occident que le problème est réglé. Au niveau mondial (juin 2021), le virus se propage plus rapidement que la vaccination »*.
 - A ce moment particulier où un temps de respiration semble possible, il importe de nous projeter vers l'avenir de la santé publique et de la SFSP.

- **Versant « futur »**

- Ce retour vers le futur ou tout au moins vers les perspectives à venir, passe bien sûr par un regard réflexif, critique mais constructif sur ces moments que nous avons vécu depuis 18 mois.
- Je ne ferai pas ici la liste des constats sur notre système de santé publique meurtri par cette crise ou celles des leçons qui commencent à s'agréger au travers de multiples rapports ou commissions d'enquêtes passés, présents ou à venir (notamment la lettre de mission confiée au Pr Franck Chauvin), si ce n'est pour plaider encore et à nouveau pour que l'on puisse s'appuyer :
 - sur l'expérience acquise par la population, les usagers, les professionnels de la santé, les élus des collectivités territoriales,
 - sur les expériences prometteuses qui ont pu germer et se déployer en différents lieux,
 - et que l'on puisse réaliser ce travail dans le cadre d'une véritable concertation multilatérale.
- La SFSP est une société savante et professionnelle. Savante, elle s'appuie sur des adhérents issus de disciplines scientifiques diverses. Professionnelle, elle s'appuie sur ses adhérents issus de nombreux métiers de la santé (au sens large), du médicosocial, voire du social. Cette double expertise constitue un formidable atout pour envisager les évolutions nécessaires de la santé publique en France.

- **Versant « futur »**

Pour la SFSP, cette crise a souligné l'importance de poursuivre et mener à bien plusieurs transformations lui permettant de mieux assurer ses missions. En voici cinq, que je propose à l'association pour l'avenir :

- **Se doter d'un cadre d'orientation stratégique explicite.**

- Le champ de la santé publique est particulièrement large et les sollicitations formulées auprès de la SFSP pour participer à des réflexions, travaux ou prises de position et pour apporter son expertise sont particulièrement nombreuses et diverses.
- Elaborer un cadre d'orientation stratégique doit permettre de clarifier les priorités d'action de la SFSP, de renforcer la coordination des initiatives ou démarches entreprises, de permettre aux salariés de mieux planifier les travaux à réaliser, de faciliter la représentation de la SFSP par ses adhérents.

- **Asseoir une ligne éditoriale transversale à l'ensemble des outils de communication de la SFSP.**

- L'année 2020 s'est traduite par une mobilisation exceptionnelle des outils de communication : site internet, Flash email, réseaux sociaux, revue *Santé Publique*. Une ligne éditoriale transversale doit permettre une plus grande cohérence des messages, un renforcement des plaidoyers portés, une plus grande visibilité des prises de position.

- **Versant « futur »**

- **Renforcer la gouvernance de la SFSP**

- Poursuivre la clarification des missions et rôles de chacun. Renforcer la participation des membres adhérents au fonctionnement de la SFSP et à l'élaboration des décisions. Structurer le processus de représentation de la SFSP auprès d'organismes extérieurs, à la fois au regard des prises de position défendues par la SFSP et des modalités de retour à la SFSP de ces représentations.

- **Trouver les moyens et ressources nécessaires pour renforcer la vie associative**

- Différentes dynamiques peuvent contribuer à cet objectif et à l'apport de ressources : adhésions à la SFSP, recherche et diversification des sources de financements publics ou privés.

- **Faciliter la création ou renforcer les réseaux d'alliances d'acteurs en santé publique**

- La SFSP assure activement l'animation de certains réseaux d'acteurs (ex. : Alliance contre le tabac). Pour d'autres réseaux d'acteurs, la SFSP apporte sa contribution à une démarche collective en France (ex. : Coalition Promotion de la santé, NutriScore) mais aussi à l'international (ex.: EUPHA, WFPHA).
 - D'autres thématiques de santé pourrait également bénéficier de la structuration de tels réseaux d'alliance favorisant alors la coopération et l'agir ensemble.

Pour conclure

- Le prochain conseil d'administration et bureau de la SFSP devront se saisir de ces sujets, de ces chantiers.
- Je voudrais remercier pour leur implication les administrateurs du CA et du Bureau qui vont quitter leur fonction aujourd'hui au sein de la SFSP.
- Je voudrais en particulier saluer le travail au cours de ces dernières années de Pierre Lombrail, de Yves Charpak, de François Paul Debionne, et de Catherine Bernard et bien d'autres.